



FÉDÉRATION NATIONALE

Mercredi 17 octobre 2007

COMBATTRE ET PREVENIR LA MISERE C'EST D'ABORD REVALORISER LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Les familles sont les premières créancières de la nation. Si elles sont aidées la consommation des ménages sera relancée. Les allocations familiales aujourd'hui ne représentent plus que 9% des ressources de la Caisse Nationale. Elles représentaient 45% en 1945.

N'oublions que pour faire repartir la France, le Général de Gaulle n'a pas seulement emprunté pour reconstituer la trésorerie mais a investi massivement dans la famille. Il a ainsi créé une dynamique de développement durable. Il est regrettable que ce mouvement n'ait pas été suivi.

Familles de France est prête à s'engager dans tout dispositif de soutien aux familles en état de précarité en mettant à disposition ses formations à la parentalité, à la nutrition, à la prévention santé et au cadre de vie.

Familles de France exige que les Allocations Familiales soient exclues du calcul des minima sociaux, du RMI en priorité.

Familles de France demande que les bénéficiaires de minima sociaux, aient droit à une visite annuelle de Prévention Santé.

Familles de France demande que les bénéficiaires de minima sociaux puissent accéder au plus vite au Bilan de compétences et au Droit individuel à la formation pour retrouver un emploi.

Familles de France est d'accord pour participer activement au "Grenelle de l'Insertion" et rappelle que la meilleure politique sociale est la politique familiale, car elle prévient au mieux la pauvreté.

Contact presse : Sophie Mainguy 01.44.53.45.90.

Familles de France - Fédération Nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire - Agréée organisation nationale de consommateurs - Organisme de formation

28, place St-Georges 75009 PARIS - Tél. : 01 44 53 45 90 - Fax : 01 45 96 07 88 - 01 44 53 17 56

C.C.P. PARIS 388.62 X - N° SIRET 784411829 00012 - APE 853K

C
o
m
m
u
n
i
q
u
é